

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Discipline infirmière et développement professionnel 2 (DIDP 2)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.1006.F.23

Degré d'études :

☒ Bachelor☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études :

☒ 1^{ère}☐ 2^{ème}☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type :

☒ Module obligatoire☐ Module à option obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☐ Semestre d'automne☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules :☐ Avoir suivi le/les modules :☒ Pas de prérequis☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

Construction d'un regard professionnel critique et intégré

- Développer une capacité critique d'appropriation de la culture scientifique infirmière, en mobilisant les recommandations de bonnes pratiques et les standards de qualité de manière contextualisée, argumentée et adaptée aux situations cliniques singulières.
- Interroger et intégrer les principes éthiques, déontologiques et les valeurs de la profession, en les confrontant aux tensions, dilemmes et contraintes rencontrés dans les situations de soins.
- Articuler de manière critique les connaissances disciplinaires et contributives, afin de construire des décisions cliniques cohérentes, fondées et orientées vers la qualité et la sécurité des soins.

Positionnement professionnel et dynamique collective

- Construire une posture réflexive de leadership clinique, en analysant son rôle, son influence et ses responsabilités dans les situations de soins et au sein de l'équipe interprofessionnelle.
- Développer une participation critique et engagée aux dynamiques d'équipe, en contribuant de manière argumentée aux échanges, aux décisions concertées et aux actions collectives.
- Adopter une posture d'apprenant autonome, capable d'auto-évaluer ses compétences, de reconnaître ses limites et d'identifier ses besoins de développement professionnel.
- Mobiliser les bonnes pratiques en soins infirmiers (EBN) de manière critique, en évaluant leur pertinence, leurs limites et leur applicabilité dans des contextes cliniques complexes.

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Fondements scientifiques, qualité et relation de soins

- S'inscrire de manière critique dans la démarche scientifique appliquée aux soins, en questionnant les données, les hypothèses et les choix cliniques tout au long de la démarche de soins.
- Analyser les étapes d'une démarche qualité et leur intégration dans le projet de soins, en identifiant les enjeux, les leviers d'amélioration et les impacts sur la sécurité et la qualité des prises en charge.
- Développer des compétences relationnelles réflexives, permettant d'établir, maintenir et ajuster une relation de confiance avec la personne soignée, en tenant compte de ses besoins, de son vécu et de son autonomie.

Compétences visées☒ **Rôle d'expert-e**

- ☒ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- ☒ A4 Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.

☒ **Rôle de communicateur-trice**

- ☒ B1 Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/ clients.
- ☒ B3 Elles garantissent une documentation complète et systématique de la démarche de soins en assurant la sécurité des patients/clients et la continuité des soins, tout en respectant les dispositions légales sur la transmission des informations écrites
- ☒ B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de collaborateur-trice :**

- ☒ C2 Elles prennent la responsabilité de la coordination des soins. Elles accompagnent, soutiennent et guident, le cas échéant, les autres membres de l'équipe intraprofessionnelle.
- ☒ C3 Elles participent à la prise de décision dans les équipes intra- et interprofessionnelles en soutenant le point de vue des patients/clients et en adéquation avec le cadre législatif et l'éthique professionnelle.

☒ **Rôle de leader**

- ☒ D1 Elles sont responsables des démarches de soins dans le cadre des dispositions institutionnelles et légales

☒ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

- ☒ F3 Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérientiel des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.

☒ **Rôle de professionnel-le**

- ☒ G1 Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus****Fondements scientifiques, qualité et relation de soins :**

- Initiation au concept d'Advocacy in nursing et concept du patient-partenaire
- Cadres éthiques et déontologiques
- Communication professionnelle :
 - Vocabulaire professionnel
 - Lexique paramédical
 - Transmissions orales et écrites
- Promotion de soins humanistes et principes bio-éthiques en congruence avec les valeurs professionnelles

Positionnement professionnel et dynamique collective :

- Peer-évaluation
- Concept de délégation
- Leadership infirmier :
 - Types de leadership infirmier : clinique, politique et organisationnel
 - Styles de Leadership infirmier : authentique, transformatif, transactionnel, etc...

Construction d'un regard professionnel critique et intégré :

- Posture d'apprenant dans une perspective professionnelle et de formation :
 - Dispositif d'accompagnement à la professionnalisation (DAP)
 - Posture réflexive
 - Jugement clinique niveau 2 en lien avec l'approche des soins fondés sur les forces (ASFF)
 - Autonomisation et pouvoir d'agir
- Appartenance au groupe : cohésion et soutien, dynamique de groupe
- Identification des perspectives professionnelles (Différents rôles, champs d'activité, différentes formations...)

Formes d'enseignement et d'apprentissage

L'enseignement repose sur une alternance de cours magistraux, activités préparatoires et dispositifs collaboratifs (travaux de groupe, quiz formatifs, simulation, table ronde), afin de développer à la fois des connaissances théoriques solides et des compétences pratiques en réflexion critique, culture scientifique et posture professionnelle. L'intelligence artificielle comme outil, est sollicitée dans le cadre du module DP1 pour les tâches suivantes :

- Préparation de cours ou de module
- Conception de vignettes, études de cas et situations
- Suggestion de pistes pour renforcer l'approche par compétences
- Génération de formes, questions ou situations d'examen
- Élaboration d'une grille de notation et du barème
- Projet parallèle d'évaluation par l'IA

Et les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, simulation, table ronde, études de cas, approche par situation, analyse de la pratique, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation**Initial**

L'évaluation initiale du module repose sur :

- Une évaluation de groupe via une pair-évaluation (50% de la note).
- Une évaluation individuelle sur table (50% de la note).

Les différentes modalités d'évaluation ainsi que les critères seront précisés lors de l'introduction du module

Les deux modalités constituent des exigences de validation du module et doivent être acquises individuellement.

Une modalité est considérée comme acquise lorsque la note obtenue est égale ou supérieure à 3.95/6.

En cas de note Fx (3,45–3,94) à l'une des modalités, la note finale du module est Fx et l'étudiant-e est soumis-e à une remédiation portant sur la modalité insuffisante (Cf. paragraphe « Remédiation »).

En cas de note F (< 3,45) à l'une des modalités, le module est considéré comme échoué, indépendamment des résultats obtenus à l'autre modalité (Cf. paragraphe « Répétition »).

La note finale du module est calculée sur la base de la somme des deux modalités uniquement lorsque celles-ci sont toutes deux acquises. La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

Période :

- Projet de groupe : semaine 23
- Examen écrit final : semaine 23

L'utilisation de l'IA dans le cadre des examens n'est pas admise

Remédiation☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module☐ Pas de remédiation

• Modalités :

- La remédiation porte exclusivement sur la ou les partie(s) ayant obtenu une note Fx :
 - Pour le travail collaboratif : analyse individuelle orale du travail de groupe initial.
 - Pour l'examen écrit individuel sur table : examen oral.
 - En cas d'insuffisance dans les deux parties, les deux modalités de remédiation sont exigées.
- La réussite de la remédiation permet d'obtenir au maximum la note E.
- Période : semaine 35

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Boula, J-G. (2008). Psychologie et Ethique médicales : Le soi et Rôle professionnel. Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicale. https://www.gfmer.ch/Presentations_Fr/Soi_role_professionnel.htm
- Careerconsultants.(2020). <http://career-consultants.ch/fr/gestion-de-carriere-fr/18-success-and-career>
- Debray, C., Famery, S. (2010). Votre bilan de compétences : Une méthode pour cerner votre profil, évaluer votre potentiel et construire par vous-même un projet professionnel. Editions Eyrolles.
- Desplanche, P., Martin S. (2022). Florilège de 121 techniques d'animation : Formateurs, enseignants, managers, soyez audacieux ! Edition Slatkine
- Phaneuf, M. (2013). Quelques repères pour évaluer les attitudes et les comportements professionnels en soins infirmiers. Prendre soin.
- Schütz, L. & Talerma, D. (2009). Décrocher un emploi en Suisse : Construire son projet professionnel, réaliser son CV et réussir ses entretiens d'embauche. Editions Gualino.
- Potter, P.A., Griffin Perry, A., Dallaire, C., Le May, S., Stockert, P.A., Hall, A.M. (2021). *Soins infirmiers - Fondements généraux, 4e édition*. Chenelière Education.

7. Responsable(s) de module

Responsable(s): Christophe Hoang-tho

Equipe pédagogique : Maitres d'enseignement et chargés de cours

Descriptif validé le 19 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière